

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Aux 30 septembre 2018 et 2017

et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global (non audité)

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	Notes	2018	2017	2018	2017
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	230,3	172,3	275,0	200,5
Coût des ventes	6	101,8	85,2	117,9	100,2
Marge brute		128,5	87,1	157,1	100,3
Frais de vente, généraux et administratifs		59,9	36,6	105,0	62,4
Amortissements		3,6	2,3	7,0	4,5
Bénéfice d'exploitation		65,0	48,2	45,1	33,4
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	9	4,1	3,6	7,2	6,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat		60,9	44,6	37,9	26,7
Charge d'impôt		11,0	7,5	6,7	1,7
Bénéfice net		49,9	37,1	31,2	25,0
Autres éléments de bénéfice global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Gain actuariel (perte actuarielle) lié(e) à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi					
		(0,1)	0,1	(0,1)	0,1
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Écart de change cumulé					
		(1,0)	0,1	(2,0)	0,3
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
		0,6	1,1	(1,5)	1,0
Reclassement en résultat (du profit net) de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie					
		1,5	(0,1)	2,8	(0,1)
Profit net sur la couverture d'investissement net					
		1,1	—	2,6	—
Autres éléments de bénéfice global		2,1	1,2	1,8	1,3
Bénéfice global		52,0	38,3	33,0	26,3
Bénéfice par action					
	4				
De base		0,46	0,35	0,29	0,23
Dilué		0,45	0,33	0,28	0,23

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
		\$	\$	\$
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie	16	32,2	13,3	95,3
Créances clients	5	114,5	99,6	11,9
Stocks	6	226,2	154,5	165,4
Impôt à recevoir		4,7	3,8	5,1
Autres actifs courants	14	28,5	12,1	23,3
Total des actifs courants		406,1	283,3	301,0
Impôt différé		14,4	10,2	3,0
Immobilisations corporelles		73,1	46,1	60,2
Immobilisations incorporelles		143,1	134,7	136,8
Autres actifs à long terme	14	2,6	—	2,1
Goodwill		45,3	45,3	45,3
Total de l'actif		684,6	519,6	548,4
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	7, 14	93,0	63,8	109,6
Provisions	8	7,3	6,9	6,3
Impôt sur le résultat à payer		3,6	—	17,7
Total des passifs courants		103,9	70,7	133,6
Provisions	8	11,7	10,2	10,8
Impôt différé		15,4	13,4	13,3
Facilité renouvelable	9	124,3	116,8	—
Emprunt à terme	9	138,5	131,3	137,1
Autres passifs à long terme	14	10,4	3,8	10,0
Total du passif		404,2	346,2	304,8
Capitaux propres	10	280,4	173,4	243,6
Total du passif et des capitaux propres		684,6	519,6	548,4

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
Pour les semestres clos les 30 septembre 2018 et 2017
(en millions de dollars canadiens)

		Actions ordinaires		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de perte globale	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018		1,9	104,2	106,1	4,5	136,1	(3,1) 243,6
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	10	(0,3)	0,3	—	—	—	—
Exercice d'options sur actions	10	—	3,4	3,4	(1,2)	—	2,2
Bénéfice net		—	—	—	—	31,2	31,2
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	1,8	1,8
Comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions	11	—	—	—	1,6	—	1,6
Solde au 30 septembre 2018		1,6	107,9	109,5	4,9	167,3	(1,3) 280,4
Solde au 31 mars 2017		2,2	101,1	103,3	4,0	40,1	(1,3) 146,1
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	10	(0,3)	0,3	—	—	—	—
Exercice d'options sur actions	10	—	0,9	0,9	(0,6)	—	0,3
Bénéfice net		—	—	—	—	25,0	25,0
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	1,3	1,3
Comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions	11	—	—	—	0,7	—	0,7
Solde au 30 septembre 2017		1,9	102,3	104,2	4,1	65,1	— 173,4

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
		2018	2017	2018	2017
		\$	\$	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :					
Bénéfice net		49,9	37,1	31,2	25,0
Amortissements		4,5	2,9	8,9	6,0
Charge d'impôt		11,0	7,5	6,7	1,7
Charges d'intérêts		4,1	3,6	7,1	6,6
(Profit) perte de change latent(e)		0,7	(6,4)	(0,5)	(9,7)
Rémunération fondée sur des actions	11	1,2	0,5	1,6	0,7
		71,4	45,2	55,0	30,3
Variations des éléments sans effet sur la trésorerie liés à l'exploitation	16	(79,8)	(51,4)	(191,4)	(112,7)
Impôt sur le résultat payé		(6,3)	(4,1)	(30,6)	(5,4)
Intérêts versés		(3,0)	(2,7)	(5,2)	(5,2)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		(17,7)	(13,0)	(172,2)	(93,0)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7,0)	(3,6)	(9,1)	(9,2)
Investissement dans des immobilisations incorporelles		(5,2)	(2,2)	(8,0)	(3,5)
Regroupement d'entreprises		—	(0,2)	—	(0,5)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(12,2)	(6,0)	(17,1)	(13,2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :					
Emprunts sur la facilité renouvelable	9	46,4	19,5	124,9	110,0
Coûts de financement différés		—	(0,4)	—	(0,4)
Exercice d'options sur actions	11	1,4	0,1	2,2	0,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		47,8	19,2	127,1	109,8
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(0,3)	—	(0,9)	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie		17,6	0,2	(63,1)	3,6
Trésorerie au début de la période		14,6	13,1	95,3	9,7
Trésorerie à la fin de la période		32,2	13,3	32,2	13,3

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes (non audité)

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements d'extérieur de première qualité pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les collections de vêtements de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux, de coquilles, de vestes, de tricotés et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés affiliées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 55,6 % du total des actions en circulation au 30 septembre 2018, ou 92,6 % des droits de vote combinés rattachés aux actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 44,4 % du total des actions en circulation au 30 septembre 2018, ou 7,4 % des droits de vote combinés rattachés aux actions à droit de vote en circulation.

L'exercice de la société se clôture le 31 mars.

Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes et les résultats de la société et de ses filiales entièrement détenues.

Filiales	Emplacement
Canada Goose Inc.	Canada
Canada Goose US, Inc.	États-Unis
Canada Goose International AG	Suisse
Canada Goose UK Retail Limited	Royaume-Uni
Canada Goose International Holdings Limited	Royaume-Uni
Canada Goose Europe AB	Suède
Canada Goose Services Limited	Royaume-Uni
Canada Goose Trading Inc.	Canada
Canada Goose Asia Holdings Limited	Hong Kong
Canada Goose HK Limited	Hong Kong
CG (Shanghai) Trading Co., Ltd.	Chine

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en deux secteurs opérationnels à présenter : Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs. Les activités liées aux ventes en gros comprennent les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements fonctionnels et de mode, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi qu'auprès de distributeurs internationaux.

Les activités liées aux ventes directes aux consommateurs comprennent les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce électronique propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société.

Notes annexes (non audité)

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'information financière des deux secteurs opérationnels à présenter se trouve à la note 3.

Caractère saisonnier

Nos produits et résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits tirés des ventes en gros et de notre bénéfice d'exploitation de l'exercice au cours des deuxième et troisième trimestres, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et des produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres. Par conséquent, des produits nets moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement aux premier et deuxième trimestres de l'exercice, en raison de la constitution des stocks en prévision des périodes d'expédition et de vente de pointe. Par conséquent, ils diminuent habituellement au cours des troisième et quatrième trimestres, lorsque les stocks sont vendus et que les créances clients sont converties en trésorerie. Les charges liées à notre canal de ventes directes aux consommateurs sont stables pendant l'année, tandis que les produits et les recouvrements connexes fluctuent. Les emprunts sur la facilité renouvelable augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, et sont remboursés pendant le reste de l'exercice. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison de la diminution des besoins en fonds de roulement au cours de ces périodes et de l'augmentation des entrées de trésorerie pendant la période de pointe des ventes.

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires de la société et qui figurent normalement dans des états financiers annuels préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), sont incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires n'incluent pas la totalité des informations exigées pour la préparation d'états financiers annuels et devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 13 novembre 2018 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Mode de présentation

Les principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la société au 31 mars 2018, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est de l'adoption de nouvelles normes en date du 1^{er} avril 2018, comme il est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Notes annexes (non audité)

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires se rapportent à la société et à ses filiales entièrement détenues. L'ensemble des comptes et transactions intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Normes publiées et adoptées

Certaines nouvelles normes sont entrées en vigueur au début de l'exercice en cours. L'incidence de leur adoption est décrite ci-dessous.

Produits des activités ordinaires

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace les directives relatives aux exigences sur la comptabilisation des produits qui s'appliquait auparavant en vertu des normes IFRS. Cette nouvelle norme prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 comporte également des obligations d'information améliorées.

La société a adopté la norme avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 au moyen de la méthode rétrospective modifiée, selon laquelle aucun ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture n'a été nécessaire. Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon les normes comptables antérieures. Après avoir analysé les contrats conclus avec ses clients, la société a déterminé que l'application d'IFRS 15 n'entraînait pas d'ajustement aux bénéfices non distribués d'ouverture ni aux états financiers intermédiaires.

À la suite de l'adoption d'IFRS 15, la société a mis à jour les politiques comptables utilisées pour comptabiliser les produits, comme il est indiqué ci-dessous.

Comptabilisation des produits

Les produits représentent la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que des critères précis relativement au transfert du contrôle au client ont été remplis pour chacune des activités de la société, comme il est décrit ci-dessous.

i) Ventes en gros

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes des marchandises de la société à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs internationaux et les détaillants). Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite d'une provision estimative pour les retours sur ventes, les rabais et les escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui dépend des modalités des ententes conclues avec chaque revendeur.

À son gré, la société peut annuler la totalité ou une partie d'une commande ferme de ventes en gros. Dans ce cas, la société est tenue de rembourser tout paiement anticipé et tout dépôt effectué par les revendeurs pour les marchandises qui n'ont pas été fournies. Tous les paiements anticipés sont donc inclus dans l'état de la situation financière à titre de charges à payer.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs proviennent des ventes réalisées par l'intermédiaire des activités de commerce en ligne de la société et dans les magasins de détail de la société. Les ventes découlant des activités de commerce en ligne sont comptabilisées au moment estimé de la livraison au client, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes, lorsque le contrôle des marchandises a été transféré de la société au client. Les ventes réalisées dans les magasins de détail de la société sont comptabilisées lorsque les marchandises sont remises au client au point de vente, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

L'obligation de la société au titre des garanties est d'échanger ou de réparer les marchandises défectueuses selon les conditions de garantie habituelles. L'obligation au titre des garanties est comptabilisée à titre de provision lorsque la marchandise est vendue.

Instruments financiers

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi que l'ensemble des versions antérieures d'IFRS 9. IFRS 9 introduit de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. La norme prévoit également de nouvelles exigences en matière de dépréciation s'appuyant sur un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues. IFRS 9 modifie par ailleurs d'autres normes concernant les instruments financiers, dont IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

L'adoption de cette norme par la société le 1^{er} avril 2018 n'a donné lieu à aucun ajustement important des bénéfices non distribués et n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires.

La société a évalué quels modèles économiques s'appliquent aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus et a classé ses instruments financiers dans les catégories appropriées selon IFRS 9. L'adoption du nouveau classement selon IFRS 9 n'a pas entraîné de modification importante de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

Le tableau suivant présente le classement initial selon IAS 39 et le nouveau classement selon IFRS 9 des actifs et passifs financiers de la société.

Actif/passif	Classement initial selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9
Trésorerie	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créances clients	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Facilité renouvelable	Autres passifs	Coût amorti
Emprunt à terme	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Notes annexes (non audité)

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le reclassement des actifs financiers est requis si l'objectif du modèle économique dans lequel ils sont détenus change ultérieurement à leur comptabilisation initiale, si ce changement est important compte tenu des activités de l'entité. Le reclassement des passifs financiers n'est pas permis.

À la suite de la transition, les dérivés de la société désignés comme couvertures continuent de respecter les critères de la comptabilité de couverture, de sorte que les justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la fois selon IAS 39 et IFRS 9.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues pour les créances clients n'a pas entraîné de modification importante à la correction de valeur pour perte de valeur de la société, et les pertes de crédit attendues seront évaluées sur la durée de vie de l'actif, soit habituellement le cycle des ventes en gros annuel.

Paielements fondés sur des actions

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié une modification d'IFRS 2, *Paielement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière de comptabiliser certains types de transactions dont le paielement est fondé sur des actions. L'adoption de la norme par la société avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires.

Normes publiées, mais non entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes IFRS ou nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient adoptées dans les méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes. La norme établit un nouveau cadre pour la comptabilisation par le preneur qui exige que la quasi-totalité des actifs obtenus dans le cadre de contrats de location simple soient inscrits à l'actif et qu'un passif connexe soit comptabilisé. La nouvelle norme cherche à donner un portrait plus complet des actifs loués et des passifs connexes et à améliorer la comparabilité entre les sociétés qui louent des actifs et les sociétés qui achètent des actifs. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et doit être appliquée de manière rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Note 3. Information sectorielle

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter : Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Aucun secteur opérationnel à présenter ne dépend d'un seul client externe. Les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement liés aux secteurs Ventes en gros ou Ventes directes aux consommateurs (montants non attribués) se rapportent aux frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété de la marque dans tous les secteurs, aux frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, aux autres frais généraux et aux profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités sectorielles.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018

	Ventes en gros	Ventes directes aux consommateurs	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	179,9	50,4	—	230,3
Coût des ventes	89,3	12,5	—	101,8
Marge brute	90,6	37,9	—	128,5
Frais de vente, généraux et administratifs	10,5	15,2	34,2	59,9
Amortissements	—	—	3,6	3,6
Bénéfice d'exploitation	80,1	22,7	(37,8)	65,0
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				4,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat				60,9

Pour le semestre clos le 30 septembre 2018

	Ventes en gros	Ventes directes aux consommateurs	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	201,4	73,6	—	275,0
Coût des ventes	99,9	18,0	—	117,9
Marge brute	101,5	55,6	—	157,1
Frais de vente, généraux et administratifs	18,5	26,4	60,1	105,0
Amortissements	—	—	7,0	7,0
Bénéfice d'exploitation	83,0	29,2	(67,1)	45,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				7,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat				37,9

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017

	Ventes en gros	Ventes directes aux consommateurs	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	152,1	20,2	—	172,3
Coût des ventes	79,9	5,3	—	85,2
Marge brute	72,2	14,9	—	87,1
Frais de vente, généraux et administratifs	12,1	8,3	16,2	36,6
Amortissements	—	—	2,3	2,3
Bénéfice d'exploitation	60,1	6,6	(18,5)	48,2
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				3,6
Bénéfice avant impôt sur le résultat				44,6

Pour le semestre clos le 30 septembre 2017

	Ventes en gros	Ventes directes aux consommateurs	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	172,0	28,5	—	200,5
Coût des ventes	92,8	7,4	—	100,2
Marge brute	79,2	21,1	—	100,3
Frais de vente, généraux et administratifs	18,0	14,8	29,6	62,4
Amortissements	—	—	4,5	4,5
Bénéfice d'exploitation	61,2	6,3	(34,1)	33,4
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				6,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat				26,7

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

Produits par secteur géographique :	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Canada	70,2	62,0	91,0	72,4
États-Unis	62,9	44,3	74,3	50,3
Reste du monde	97,2	66,0	109,7	77,8
	230,3	172,3	275,0	200,5

Note 4. Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, le cas échéant, qui seraient émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes (« UAR ») (note 11).

Certaines options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie émises aux termes de l'ancien régime de la société (note 11) peuvent être exercées pour acquérir des actions à droit de vote subalterne à la clôture d'un événement de liquidité ou d'une vente d'actions admissible. Ces instruments ne sont pas considérés comme dilutifs jusqu'à la survenance de l'événement qui donnerait lieu à l'exercice, et ils ne sont pas pris en compte dans la détermination du bénéfice dilué par action avant la survenance d'un événement de sortie. La clôture de l'appel public à l'épargne le 21 mars 2017 et celle du reclassement le 5 juillet 2017 ont représenté des événements de sortie, et les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie qui pouvaient être exercées à chacune de ces dates sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action à compter de la date de l'événement de sortie qui remplit les conditions de performance. Au 5 juillet 2017, toutes les conditions relatives à un événement de sortie avaient été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à ces conditions.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	49,9	37,1	31,2	25,0
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	109 320 152	106 992 382	108 992 125	106 747 784
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions	2 515 940	4 486 499	2 799 630	3 952 476
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	111 836 092	111 478 881	111 791 755	110 700 260
Bénéfice par action				
De base	0,46	0,35	0,29	0,23
Dilué	0,45	0,33	0,28	0,23

Note 5. Créances clients

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Créances clients	112,7	99,4	9,7
Créances sur cartes de crédit	2,6	2,7	3,0
	115,3	102,1	12,7
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(0,8)	(2,5)	(0,8)
Créances clients, montant net	114,5	99,6	11,9

Pour leurs commandes saisonnières, certains clients versent une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des marchandises. Au 30 septembre 2018, les avances reçues se chiffraient à 4,6 \$ (30 septembre 2017 – 5,5 \$; 31 mars 2018 – 0,1 \$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

	Total		En souffrance		
			De 31 à		
			Courant < 30 jours	60 jours > 60 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	112,7	96,5	13,3	2,1	0,8
Créances sur cartes de crédit	2,6	2,6	—	—	—
30 septembre 2018	115,3	99,1	13,3	2,1	0,8
Créances clients	99,4	87,6	10,4	1,1	0,3
Créances sur cartes de crédit	2,7	2,7	—	—	—
30 septembre 2017	102,1	90,3	10,4	1,1	0,3
Créances clients	9,7	4,3	2,8	1,0	1,6
Créances sur cartes de crédit	3,0	3,0	—	—	—
31 mars 2018	12,7	7,3	2,8	1,0	1,6

La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de moins de 0,1 \$, jusqu'à concurrence de 30,0 \$ par année. Au 30 septembre 2018, le montant total des créances assurées en vertu de cette entente s'élevait à environ 102,2 \$ (30 septembre 2017 – 82,5 \$; 31 mars 2018 – 8,1 \$), ce qui représente 90,7 % des créances clients (30 septembre 2017 – 83,0 %; 31 mars 2018 – 82,8 %).

Note 6. Stocks

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Matières premières	40,6	33,7	42,5
Produits en cours	12,5	6,5	8,7
Produits finis	173,1	114,3	114,2
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	226,2	154,5	165,4

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. En estimant la valeur nette de réalisation, la société estime l'obsolescence et les pertes estimatives (la « freinte ») subies depuis le dernier inventaire des stocks, calculée en fonction des résultats passés. Au 30 septembre 2018, les stocks comprenaient des provisions pour obsolescence et freinte des stocks d'un montant de 15,3 \$ (30 septembre 2017 – 7,1 \$; 31 mars 2018 – 13,4 \$).

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises fabriquées	100,9	84,6	116,0	98,7
Amortissements	0,9	0,6	1,9	1,5
	101,8	85,2	117,9	100,2

Note 7. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	35,1	25,7	28,0
Charges à payer	26,5	26,6	46,0
Avantages du personnel	12,1	7,4	17,5
Autres créditeurs	19,3	4,1	18,1
Créditeurs et charges à payer	93,0	63,8	109,6

Note 8. Provisions

Les provisions comprennent principalement des sommes comptabilisées pour les obligations au titre des garanties offertes aux clients, pour les résiliations de contrats conclus avec des agents de vente et des distributeurs, pour les retours sur ventes ainsi que pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques découlant des obligations de la société au titre des garanties sur les marchandises vendues, ce qui pourrait comprendre la réparation ou le remplacement de produits vendus antérieurement. Cette estimation est fondée sur les tendances historiques en matière de garanties et peut varier en fonction des nouveaux matériaux, des changements apportés au processus de fabrication ou de tout autre événement ayant une incidence sur la qualité des marchandises et la production.

La provision au titre des contrats de vente représente l'estimation de la direction à l'égard du coût de la résiliation des contrats avec certains détaillants et distributeurs tiers.

Les retours sur ventes ont principalement trait aux marchandises vendues par l'intermédiaire du canal de ventes directes aux consommateurs, qui sont assorties d'un droit limité de retour, généralement dans un délai de 30 jours.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

	Garantie	Contrats de vente	Retours sur ventes	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	2,7	—	4,6	—	7,3
Provisions non courantes	7,2	3,0	—	1,5	11,7
30 septembre 2018	9,9	3,0	4,6	1,5	19,0
Provisions courantes	2,8	—	4,1	—	6,9
Provisions non courantes	5,9	3,0	—	1,3	10,2
30 septembre 2017	8,7	3,0	4,1	1,3	17,1
Provisions courantes	3,0	—	3,3	—	6,3
Provisions non courantes	6,3	3,0	—	1,5	10,8
31 mars 2018	9,3	3,0	3,3	1,5	17,1

Note 9. Dette à long terme

Facilité renouvelable

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une entente concernant une facilité renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs d'un montant de 200,0 \$, engagement augmentant à 250,0 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre), ainsi qu'un engagement à l'égard d'une facilité de crédit renouvelable comprenant un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 \$, un engagement connexe de 5,0 \$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain ou l'euro et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 \$. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2021. La facilité renouvelable permet d'effectuer des prélèvements en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en d'autres monnaies. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018 et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les sommes remboursables aux termes de la facilité renouvelable.

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Facilité renouvelable	125,8	118,7	—
Moins les charges de financement différées	(1,5)	(1,9)	—
	<u>124,3</u>	<u>116,8</u>	<u>—</u>

Au 31 mars 2018, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, et des charges de financement différées connexes d'un montant de 1,7 \$ étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 30 septembre 2018, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 123,3 \$ aux termes de la facilité renouvelable (30 septembre 2017 – 116,8 \$; 31 mars 2018 – 97,8 \$).

Au 30 septembre 2018, des lettres de crédit de 0,9 \$ (30 septembre 2017 – 0,6 \$; 31 mars 2018 – 0,6 \$) étaient en cours en vertu de la facilité renouvelable.

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 146,8 \$ (113,8 \$ US). L'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,00 %, payable trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable (selon la première éventualité), à terme échu, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 1,00 %. Cet emprunt à terme arrive à échéance le 2 décembre 2021 et les montants dus peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018 et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	146,8	142,0	146,6
Moins la tranche non amortie des éléments suivants :			
Escompte d'émission initial	(2,7)	(3,4)	(3,1)
Coûts de financement différés	(1,1)	(1,5)	(1,2)
Dérivé incorporé	(0,6)	(0,8)	(0,7)
Réévaluation pour tenir compte de la modification du taux d'intérêt	(3,9)	(5,0)	(4,5)
	<u>138,5</u>	<u>131,3</u>	<u>137,1</u>

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La société a comptabilisé la juste valeur du passif au titre du dérivé incorporé lié au taux d'intérêt plancher au moment de la conclusion de l'emprunt à terme. Le passif dérivé connexe fait l'objet d'une réévaluation à chaque période de présentation de l'information financière et est inclus dans les autres passifs à long terme.

Le 21 mars 2017, la société a effectué un remboursement anticipé de 65,0 \$ (48,8 \$ US) sur le solde du capital impayé de l'emprunt à terme. Par suite de ce remboursement anticipé, la marge applicable a été réduite, passant de 5,00 % à 4,00 %, ce qui a donné lieu à une baisse de la juste valeur de l'emprunt à terme, laquelle est amortie sur la durée résiduelle.

Opérations de couverture sur l'emprunt à terme

Le 18 octobre 2017, la société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt liés à son obligation au titre de l'emprunt à terme libellé en dollars américains.

La société a conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée pour acheter un montant de 75,0 \$, soit un montant équivalant à 59,4 \$ en dollars américains, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur les emprunts à terme jusqu'à l'échéance (2 décembre 2021). Les profits et pertes latents relatifs à la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

La société a aussi conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable de 50,0 \$, soit un montant équivalant à 40,0 \$ en dollars américains, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 4,00 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,80 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments de résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 50,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,80 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 \$, soit un montant équivalant à 34,0 €, portant intérêt à un taux de 3,84 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est sorti ou vendu.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilité renouvelable	1,2	1,0	1,5	1,5
Emprunt à terme	2,9	2,5	5,7	5,1
Commissions d'attente	0,1	0,1	0,2	0,1
Charges d'intérêts et autres charges financières	4,2	3,6	7,4	6,7
Produits d'intérêts	(0,1)	—	(0,2)	—
	4,1	3,6	7,2	6,7

Note 10. Capitaux propres

Le capital social autorisé et émis de la société s'établit comme suit :

Autorisé

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Émis

Actions à droit de vote multiple – Chaque action à droit de vote multiple confère 10 votes à son porteur. Les actions à droit de vote multiple sont convertibles en une action à droit de vote subalterne, en tout temps, au gré du porteur. Les actions à droit de vote multiple seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsqu'elles ne sont plus détenues par l'un des actionnaires principaux. De plus, les actions à droit de vote multiple de l'un ou l'autre des actionnaires principaux seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsque la participation effective de cet actionnaire deviendra inférieure à 15 % des actions à droit de vote subalterne en circulation et des actions à droit de vote multiple en circulation ou, de plus dans le cas de DTR, lorsque le président et chef de la direction n'agira plus à titre d'administrateur ou de membre de la haute direction de la société.

Actions à droit de vote subalterne – Chaque action à droit de vote subalterne confère un vote à son porteur.

Les droits associés aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple sont essentiellement identiques, à l'exception des droits de vote et de conversion. Sous réserve des droits prioritaires associés aux actions privilégiées, les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple participent à parts égales dans les dividendes déclarés, et partagent à parts égales les éventuelles distributions d'actifs par suite d'une liquidation ou d'une dissolution.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Reclassement

Le 21 juin 2018, la société a conclu un reclassement de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne vendues par les actionnaires principaux et certains membres de la direction. La société n'a reçu aucun produit de la vente d'actions.

Dans le cadre du reclassement :

- a) Les actionnaires principaux ont converti 9 900 000 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- b) Un membre de la direction a exercé des options sur actions en vue d'acheter 100 000 actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- c) La société a engagé des coûts de transaction de 1,2 \$ dans le cadre du reclassement au cours du semestre clos le 30 septembre 2018, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 mars 2018	70 894 076	1,9	37 497 549	104,2	108 391 625	106,1
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	(9 900 000)	(0,3)	9 900 000	0,3	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	1 223 509	3,4	1 223 509	3,4
Solde au 30 septembre 2018	60 994 076	1,6	48 621 058	107,9	109 615 134	109,5

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 mars 2017	83 308 154	2,2	23 088 883	101,1	106 397 037	103,3
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	(12 414 078)	(0,3)	12 414 078	0,3	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	780 331	0,9	780 331	0,9
Solde au 30 septembre 2017	70 894 076	1,9	36 283 292	102,3	107 177 368	104,2

Note 11. Paiements fondés sur des actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes incitatifs, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, selon l'ancien régime, et ultérieurement, selon le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Ancien régime

Aux termes de l'ancien régime, des options étaient attribuées à certains dirigeants de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. L'acquisition des droits liés aux options est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie.

a) Options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service

Les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le membre de la direction et la société. Les droits sont généralement acquis dans une proportion de 40 % le jour du deuxième anniversaire de la date d'attribution, de 20 % le jour du troisième anniversaire, de 20 % le jour du quatrième anniversaire et de 20 % le jour du cinquième anniversaire.

b) Options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie

Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement qui sont liées à un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition des droits au prorata selon le même calendrier que les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, mais les droits ne peuvent être acquis avant que l'événement de sortie ne se soit produit. Un événement de sortie se produit en fonction de la réalisation d'un taux de rendement cible sur le capital investi. Les droits sur les autres options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont acquis en fonction de cibles de rendement mesurables qui ne sont pas liées à un événement de sortie. Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le membre de la direction et la société.

À chaque date d'acquisition des droits, les droits sont acquis sur les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, et les droits sur les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition lorsqu'un événement de sortie se produit. La clôture de l'appel public à l'épargne le 21 mars 2017 et celle du reclassement le 5 juillet 2017 ont représenté des événements de sortie, de sorte que les droits admissibles à l'acquisition sur les options ont effectivement été acquis. Au 5 juillet 2017, toutes les conditions relatives à un événement de sortie avaient été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à de telles conditions. Aucune option ne sera émise en vertu de l'ancien régime après l'appel public à l'épargne.

Régime général

Aux termes du régime général, des options sont attribuées à certains employés de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. Les droits liés aux options sont acquis sur une période de quatre ans, sous réserve du respect des conditions du régime général relatives à la période de service, à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

	Pour les semestres clos les 30 septembre			
	2018		2017	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	4,71 \$	3 647 571	1,63 \$	5 810 777
Options attribuées pour l'achat d'actions	83,53 \$	229 181	29,28 \$	285 353
Options exercées	1,80 \$	(1 223 509)	0,26 \$	(780 331)
Options annulées	6,17 \$	(131 958)	2,34 \$	(282 545)
Options en circulation à la fin de la période	13,20 \$	<u>2 521 285</u>	3,36 \$	<u>5 033 254</u>

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 30 septembre 2018.

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)
0,02 \$	707 946	5,5	319 911	5,5
0,25 \$	104 322	5,9	59 877	5,9
1,79 \$	459 592	6,4	104 028	6,5
4,62 \$	565 275	7,4	114 219	7,5
8,94 \$	133 332	8,3	—	—
23,64 \$	54 551	8,9	10 644	8,9
30,73 \$	203 368	8,7	48 758	8,7
31,79 \$	55 412	9,1	—	—
41,50 \$	12 128	9,4	—	—
83,53 \$	225 359	9,7	—	—
	<u>2 521 285</u>	<u>7,1</u>	<u>657 437</u>	<u>6,4</u>

Unités d'actions restreintes

Le 5 juillet 2018, la société a attribué 10 650 UAR à un de ses employés en vertu du régime général. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions au moment de l'attribution.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Un maximum de 10 424 878 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, la société a comptabilisé des montants de 1,2 \$ et de 1,6 \$, respectivement, à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux UAR (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – 0,6 \$ et 0,7 \$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black-Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

	Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	83,53 \$	29,28 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	83,53 \$	29,28 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,83 %	0,65 % à 1,41 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	33,20 \$	8,93 \$

Note 12. Contrats de location

Les charges locatives comprennent les éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Charge locative	5,8	4,2	10,7	7,9
Loyer conditionnel	1,0	0,3	1,3	0,3
	6,8	4,5	12,0	8,2

Un loyer différé de 5,9 \$ (30 septembre 2017 – 2,4 \$; 31 mars 2018 – 4,3 \$) est inclus dans les autres passifs à long terme.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 13. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres de son conseil d'administration des opérations dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, la société a engagé des charges de 0,3 \$ et de 0,4 \$, respectivement (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – 0,2 \$ et 0,3 \$, respectivement) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées au 30 septembre 2018 s'établissaient à 0,1 \$ (30 septembre 2017 – 0,1 \$).

Note 14. Instruments financiers et juste valeur

Selon la direction, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Au 30 septembre 2018, la juste valeur de la facilité renouvelable était égale au montant à payer de 125,8 \$ (30 septembre 2017 – 118,7 \$; 31 mars 2018 – néant). La juste valeur de l'emprunt à terme était égale au montant à payer de 146,8 \$ (30 septembre 2017 – 142,0 \$; 31 mars 2018 – 146,6 \$).

Instruments financiers dérivés

Risque de change lié aux flux de trésorerie d'exploitation

Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling et en francs suisses. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. À compter de l'exercice 2017, certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie relativement à l'activité prévue au cours de l'exercice 2018. Le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2019 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2018.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, des profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie d'un montant de 1,3 \$ et de 0,1 \$, respectivement (déduction faite d'une charge d'impôt de 0,4 \$ et inférieure à 0,1 \$), ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – profits latents de 1,1 \$ et de 1,0 \$, respectivement, déduction faite d'une charge d'impôt de 0,4 \$ et de 0,3 \$). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, des profits latents de 1,0 \$ et de 3,2 \$, respectivement (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – perte latente de 0,5 \$ et profit latent inférieur à 0,1 \$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, des profits de 0,8 \$ et de 0,9 \$, respectivement, ont été reclassés des autres éléments du résultat global aux frais de vente, généraux et administratifs (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – pertes de 0,1 \$ et de 0,1 \$, respectivement).

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les contrats de change à terme liés aux flux de trésorerie d'exploitation en cours au 30 septembre 2018 se présentent comme suit :

(en millions)	<u>Montant du contrat</u>	<u>Principale devise</u>
Contrats de change à terme visant l'achat de devises	2,9 CHF	Franc suisse
	51,3 \$ US	Dollar américain
	14,7 €	Euro
Contrats de change à terme visant la vente de devises	96,2 \$ US	Dollar américain
	23,9 €	Euro
	20,6 £	Livre sterling

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Risque de change lié à la dette à long terme

Le 18 octobre 2017, la société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change lié à son passif au titre de l'emprunt à terme libellé en dollars américains (note 9).

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, un profit latent de 0,8 \$ et une perte latente de 0,6 \$, respectivement, sur la juste valeur du contrat de change à long terme lié à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, des pertes latentes de 0,6 \$ et de 1,7 \$, respectivement (déduction faite d'une économie d'impôt de 0,1 \$ et de 0,3 \$, respectivement), sur le swap de devises désigné comme couverture des flux de trésorerie ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, des profits latents de 0,9 \$ et de 2,4 \$, respectivement, ont été reclassés des autres éléments du résultat global aux frais de vente, généraux et administratifs.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, la société a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global des profits latents de 1,1 \$ et de 2,6 \$, respectivement (déduction faite d'une charge d'impôt de 0,4 \$ et de 0,9 \$, respectivement), sur la juste valeur du swap de devises libellé en euros désigné comme couverture de l'investissement net de la société dans sa filiale européenne.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	30 septembre 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	32,2	—	—	32,2	32,2
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	6,8	—	6,8	6,8
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	2,6	—	2,6	2,6
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	4,4	—	4,4	4,4
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	3,1	—	3,1	3,1
Facilité renouvelable	—	—	124,3	124,3	125,8
Emprunt à terme	—	—	138,5	138,5	146,8

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	31 mars 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	95,3	—	—	95,3	95,3
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	2,8	—	2,8	2,8
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	2,1	—	2,1	2,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	4,2	—	4,2	4,2
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	6,1	—	6,1	6,1
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—
Emprunt à terme	—	—	137,1	137,1	146,6

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Note 15. Engagements et éventualités

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 30 septembre 2018.

Obligations contractuelles	T3 au T4 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	93,0	—	—	—	—	—	—	93,0
Facilité renouvelable	—	—	—	125,8	—	—	—	125,8
Emprunt à terme	—	—	—	146,8	—	—	—	146,8
Engagements de paiement d'intérêts liés à la dette à long terme ¹	6,6	13,3	13,3	6,8	—	—	—	40,0
Contrats de change à terme	—	—	—	0,5	—	—	—	0,5
Contrats de location simple	11,2	23,4	23,9	22,1	20,5	18,7	63,1	182,9
Obligation au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1,4	1,4

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés d'après le solde des emprunts et les taux d'intérêt à payer sur la facilité renouvelable et l'emprunt à terme de 3,26 % et de 6,24 %, respectivement, au 30 septembre 2018.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Note 16. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	31 mars 2018
	\$	\$	\$
Trésorerie	32,2	13,3	86,3
Équivalents de trésorerie	—	—	9,0
	<u>32,2</u>	<u>13,2</u>	<u>95,3</u>

Variations des éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(102,0)	(91,1)	(102,8)	(90,9)
Stocks	12,4	22,5	(61,6)	(29,0)
Autres actifs courants	3,4	1,6	(1,2)	5,2
Créditeurs et charges à payer	1,8	11,8	(28,6)	(0,2)
Provisions	4,2	3,1	1,8	1,6
Loyer différé	0,9	0,8	1,5	0,3
Autres	(0,5)	(0,1)	(0,5)	0,3
Variations des éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	<u>(79,8)</u>	<u>(51,4)</u>	<u>(191,4)</u>	<u>(112,7)</u>

Variations du passif et des capitaux propres issus des activités de financement

	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Capital social
	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018¹	(1,7)	137,1	106,1
Flux de trésorerie :			
Emprunts sur la facilité renouvelable	124,9	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	2,2
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des coûts de la dette			
Escompte	—	0,4	—
Dérivé incorporé	—	0,1	—
Modification de taux d'intérêt	—	0,6	—
Coûts de financement différés	0,2	0,2	—
Perte de change latente	0,9	0,1	—
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	1,2
Solde au 30 septembre 2018	<u>124,3</u>	<u>138,5</u>	<u>109,5</u>

1. Les charges de financement différées liées à la facilité renouvelable sont incluses dans les autres passifs à long terme.

**Notes annexes
(non audité)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les semestres clos à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Capital social
	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2017	6,6	139,4	103,3
Flux de trésorerie :			
Emprunts sur la facilité renouvelable	110,0	—	—
Coûts de financement différés liés à l'emprunt à terme	—	(0,4)	—
Exercice d'options sur actions	—	—	0,2
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des coûts de la dette			
Escompte	—	0,4	—
Dérivé incorporé	—	0,1	—
Modification de taux d'intérêt	—	0,6	—
Coûts de financement différés	0,3	0,1	—
(Profit) perte de change latent(e)	(0,1)	(8,9)	—
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	0,7
Solde au 30 septembre 2017	116,8	131,3	104,2

Note 17. Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} novembre 2018, la société a acquis les activités de Baffin Inc., un concepteur et fabricant canadien de chaussures haute performance pour le plein air et pour le travail, pour une contrepartie de 32,5 \$, sous réserve des ajustements de clôture habituels liés au fonds de roulement. La transaction a été financée au moyen des fonds en caisse, de prélèvements sur la facilité renouvelable existante, d'un billet de 3,0 \$ à payer le jour du deuxième anniversaire de la clôture de l'acquisition, ainsi que de l'émission d'actions à droit de vote subalterne restreint pour un montant de 1,5 \$. En raison du moment de la transaction, la société procède actuellement à une estimation de la juste valeur et de la répartition du prix d'achat.